Fiche terminologique n°197

TERME ÉTUDIÉ : **open admission [1]**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :
SYNONYMES : **open access; open-door admission**
TERMES DÉCONSEILLÉS :
DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement collégial, enseignement universitaire; gestion de l'enseignement : admission
DÉ‰FINITION : "Policy of making student places, particularly university places [...] openly available to those wishing to take them up, in some cases irrespective of qualifications at entry."
CONTEXTE : "Open admissions [...] a policy for admitting students to colleges and universities regardless of their academic record. In recent years, such policies have been promulgated by a desire to bring about social change through attraction of students from low socioeconomic populations."

TERME ÉTUDIÉ : **admission ouverte**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :
SYNONYMES :
TERMES DÉCONSEILLÉS : **admission libre**
DÉFINITION : Pratique suivant laquelle un établissement d'enseignement postsecondaire accorde le droit de s'inscrire à un programme ou à des cours sans égard aux conditions d'admission normales.
CONTEXTE : « De nombreux collèges ont donc adopté des mesures visant à faciliter ces processus souvent complexes et longues, notamment de l'aide pour remplir les demandes d'admission, et les politiques d'admission ouverte. »
JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme «admission libre» qui, à cause de sa ressemblance avec «entrée libre», risque d'évoquer l'idée de gratuité.

Le Réseau retient «admission ouverte», formé sur le modèle de «université ouverte», parce qu'il exprime clairement la notion à l'étude.
DATE DE RÉDACTION : mars 1994